

Villard 2024



INAUGURATION DE LA MAIRIE-ÉCOLE



Message de la forêt à ses administrés

Monsieur Fabien RAVANEL, Technicien Forestier Territorial de l'O.N.F., lors du tour de nos forêts avec la Commission Cadre de vie, Alpagnes et Forêts nous a fait profiter de ses connaissances sur nos forêts.

De décennies en décennies, je vous observe depuis les versants de Miribel où demeure mon royaume. Mes frontières marquées de blanc et rouge sont ouvertes, mais je relève du domaine privé de la commune, et vous n'avez pas entière liberté en mon sein. Mon temps n'est pas celui des Hommes, et pourtant je l'accompagne dans son logis, tant pour l'abriter, que pour le chauffer, ou agrémenter son confort mobilier. Au quotidien, je purifie une partie de l'eau qu'il consomme, j'héberge une partie de son alimentation, je couvre une partie des plantes qui le soigne et je rends son atmosphère respirable... Je suis vous l'aurez compris la forêt.

Sur votre commune, j'occupe 54,75 ha sur lesquels je m'accrois de 4 m³/ha/an et mon équilibre est assuré par la récolte en moyenne de 26,5 m³/an, mené par mon gestionnaire : l'Office National des Forêts en partenariat indissociable avec le propriétaire : vos représentants élus.

Je vous parais immuable et silencieuse, alors que ma croissance est plus bruyante que mon rajeunissement par l'exploitation ou les aléas naturels !

Les essences qui me composent sont endémiques et autochtones. Il s'agit de l'Epicéa commun, de l'Erable sycomore, du Hêtre, et du Sapin pectiné. Le fruit de ce mélange est issu d'un somptueux dosage de la lumière propre à chaque microrelief. Ces habitants sont cueillis la plupart du temps aux alentours des 60 à 80 cm de diamètre au pied, ce qui en fonction de l'altitude et de la qualité du sol approche un âge de 100 à 150 ans. Cela reste "jeune" car dans des conditions favorables, ils pourraient atteindre 250 à 300 ans.

Mon renouvellement est assuré principalement par la récolte qui se fait à hauteur de 20 – 25 % du capital sur pied. Cette opération est incontournable et nécessaire, et je préfère être "travaillée" dans de bonnes conditions, plutôt que d'être victime d'attaques sanitaires ou d'aléas climatiques. Toutefois, je fais don d'au moins un arbre mort ou à vocation écologique debout par hectare, pour permettre à mes nombreux habitants cavernicoles et saprophages de demeurer.

Par ailleurs, ma régénération est à l'image de votre construction démographique ou vice-versa : les sujets vieillissants dès lors qu'ils sont accompagnés d'un parterre de semis se retirent, pour laisser place à de jeunes tiges qui de part leur patrimoine génétique adapté au milieu, seront plus enclines à se défendre.

Pour ce faire, c'est 2,73 ha par petites touches qui sont régénérés en moyenne par an. Mon gestionnaire cible les zones en amont qui nécessitent d'être "maternées". A ce titre en 2024, c'est 0,25 ha qui ont fait l'objet de travaux sylvicoles pour accompagner mon bon renouvellement.



Le mot du Maire



Villardantes, Villardants.

L'année 2024 se termine, et avec elle, ses joies, ses peines. La joie pour toutes les familles qui se sont agrandies (Villard compte 7 naissances en 2024), mais aussi la peine pour les familles endeuillées par le décès d'un proche. Des moments marquants dans une vie. Je porte ici la voix du Conseil Municipal pour vous présenter toutes nos condoléances.

Certains d'entre vous ont aussi choisi de venir s'installer dans notre village, et nous leur souhaitons la bienvenue. Un recensement de la population sera organisé entre le 16 janvier et le 15 février 2025. Je vous demande de faire le meilleur accueil aux agents recenseurs. D'après les dernières estimations, nous devrions probablement passer la barre des 1000 habitants.

Je veux, dans cet édit, saluer la mémoire de Gilles MOUSSOUX. Pour ceux qui ne le connaissaient pas, vous pourrez lire une partie de son histoire dans les pages de ce bulletin. Au début des années 1990, Gilles est venu en Mairie soutenir une idée des plus originales, ouvrir, ou plutôt ré ouvrir un cinéma à Villard. Soutenu par le Maire de l'époque, M. Luc Fortin et un exploitant de salles de cinéma, M. Jean-Claude GEORGEL, l'inauguration du cinéma a eu lieu en 1992. Aujourd'hui Luc et Gilles ne sont plus parmi nous, mais il semblerait que lors de certaines séances de cinéma, leur esprit ne soit pas loin...

Alors qu'en 2024, nous avons commémoré les 106 ans de l'armistice du 11 novembre 1918 et les 79 ans de celui de 1945, les guerres sont toujours d'actualité dans le monde. Elles sont même proches de nous. Elles ne sont plus pareilles. Des technologies nouvelles sont utilisées, mais le résultat reste identique : des hommes, des femmes, des enfants tués, des vies brisées. L'Homme fait preuve dans ces situations d'un énorme potentiel de créativité. Homo homini lupus, l'homme est le pire ennemi de son semblable... Un souhait, ne nous laissons pas aspirer par toutes ces violences mais ne restons pas non plus indifférents à toutes ces souffrances.

En novembre, le renouvellement du C.M.J. (Conseil Municipal Jeunes) a permis à nouveau aux jeunes de Villard d'avoir la possibilité de s'investir pour leur commune. Leur projet de City stade se concrétise avec l'achat par la commune de 2 parcelles de terrain situées en dessous de la Mairie. Ces achats permettront la création de ce City stade, mais aussi de nouvelles places de parking. Je remercie Mme MUGNIER Marie Christine et Mme PESAVENTO Nicole, qui ont répondu favorablement à notre proposition d'achat des terrains. Le prix fixé est le même que celui accepté par la famille MOUTHON pour l'acquisition du terrain destiné à la construction de la future école maternelle.

Nos enseignantes ont réintégré le bâtiment de la Mairie-Ecole après une année scolaire 2023/2024 passée dans des préfabriqués. Les élèves et leurs maîtresses ont fait preuve de patience et je tiens à les remercier personnellement. Les nouvelles classes répondent aux attentes de tous.

Le projet de l'école maternelle, porté par la Communauté de Communes en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune avance. Un beau projet qui devrait voir le début des travaux en 2025. Une convention de Co maîtrise d'ouvrage avec la commune est signée, et des dépenses pour Villard ont déjà été engagées.

En ce qui concerne le bâtiment de la Mairie, les travaux sont enfin terminés. Des travaux qui étaient prévus initialement pour 6 mois ont finalement duré 15 mois. Nous avons fait le choix de suivre le chantier nous-même, comme précédemment pour celui de la fruitière. Ce qui implique, pour mon adjoint et moi, une présence journalière sur le chantier, parfois même le dimanche. Je remercie mon adjoint, M. PINGET, pour avoir rempli cette mission avec assiduité et professionnalisme. Du temps, beaucoup de temps, des "prises de têtes", des décisions de dernière minute... Pas un jour de répit...Mais le résultat est très satisfaisant. Des travaux réalisés aussi grâce aux subventions du Département, de la Région, de l'État. Lors de l'inauguration qui a eu lieu le 23 novembre, vous avez pu obtenir tous les détails financiers de l'opération. Après une année passée dans des conditions très difficiles, sans eau, sans toilettes et parfois sans chauffage, Maryline, notre secrétaire a retrouvé un vrai espace de travail, qu'elle a su mettre à son image...Un grand merci à Maryline pour sa patience et son professionnalisme.

Merci aux associations qui font vivre le village, aux employés à qui on demande tant de choses, aux élus municipaux pour leur disponibilité, aux élus Départementaux (Christelle BEURRIER, Joël BAUD-GRASSET) et Régionaux (Cyril PELLEVAL, référent Vallée Verte). Merci à vous tous qui faites que notre village reste ce qu'il est.

Je vous souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous le 18 janvier.

Pierrick DUFOURD

**LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER
AUX VŒUX DU MAIRE QUI AURONT LIEU
LE SAMEDI 18 JANVIER 2025 A 19 H A LA SALLE POLYVALENTE**

Informations Municipales

✓ HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert, le mardi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 11h30.

Tél. : 04.50.39.12.40 - Courriel : mairie@villard74.fr
Site internet : www.villard74.fr

Monsieur le maire ou ses adjoints

assurent des permanences : Le mardi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h à 11h30.

✓ ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est éteint, pour des raisons d'harmonisation, de 23 heures à 5 heures du matin sur la commune. Cela représentait déjà une économie de plus de 4000 € chaque année avant l'envol du prix des énergies.

✓ TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Les travailleurs frontaliers ne payant pas la totalité des impôts français, la dotation de l'Etat à notre commune n'est pas exactement proportionnelle à notre population. Aussi, pour compenser, le canton de Genève nous verse des fonds genevois. Pour en bénéficier, tous les travailleurs frontaliers doivent se faire recenser **auprès de leur employeur.**

✓ REGLEMENT DES SALLES

Un règlement des salles concerne la salle polyvalente et la salle de la fruitière qui est réservée pour les réunions et conférences et mise à la disposition des associations.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce règlement en mairie ou sur le site internet de la commune : www.villard74.fr

✓ CIMETIERE

Un cadenas a été installé sur la porte du cimetière. Les entreprises doivent téléphoner en mairie avant d'effectuer tous travaux. Le règlement du cimetière est également disponible sur le site internet de la commune : www.villard74.fr

✓ DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Elle est située au lieu-dit "les Fellières" à Boège.

Elle est ouverte :

- Le lundi : 9h -12h et 15h -18h.
- Le mardi : 9h -12h.
- Le mercredi : 9h -12h.
- Le vendredi : 9h -12h et 15h -18h.
- Le samedi : 9h -12h et de 15h -18h.

Attention fermeture les jours fériés

Elle accepte les déchets verts, les encombrants, les cartons, la ferraille, le bois, les gravats, les déchets

ménagers spéciaux, les huiles, les piles, les néons et ampoules économiques, les pneus, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les capsules Nespresso usagées, les cartouches laser et jet d'encre usagées, le linge et les chaussures.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au gardien au 04.50.39.48.84.

✓ PÔLE MEDICO-SOCIAL

Notre commune dépend du pôle médico-social de Saint-Jeoire situé à 74490 SAINT-JEOIRE 39 Place de l'église. Téléphone : 04 50 33 23 48. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 sauf le mardi après-midi.

Vous pouvez y prendre rendez-vous avec Madame GIDROL ou Madame GODART nos assistantes sociales du secteur qui tiennent une permanence à Boège le mardi matin et à Habère-Lullin le jeudi matin ou avec Madame DEL CIANCIO, puéricultrice, qui tient, elle, une permanence à Boège le mardi après-midi.

✓ NUISANCES SONORES

D'après l'arrêté préfectoral n° 400 du 24 août 2005 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

✓ DIVAGATION DES CHIENS

Pour le respect de tous, il est interdit de laisser divaguer son chien sans surveillance. Le centre Animaux-secours d'ARTHAZ est autorisé par la municipalité à capturer les chiens et les chats errants et à les euthanasier ou à les restituer moyennant une forte amende.

La mairie a renouvelé la convention avec le centre Animaux-secours. Celle-ci est obligatoire et son coût se monte à 773 € cette année.

✓ D.A.E.

Un défibrillateur automatisé externe a été installé en façade de la Mairie à gauche des portes d'entrée. Merci d'en prendre le plus grand soin, il peut sauver des vies.



✓ CONCILIAATEUR CIVIL

Vous pouvez le contacter à l'antenne de justice
10 chemin de Morcy 74200 THONON LES BAINS -
04 50 17 04 82

Informations Municipales

État civil

■ Naissances - 7 naissances en 2024 (publication soumise à autorisation)

CHALLAMEL Maxime, Zoé	14/02/2024
REYNAUD Lucie, Liliane, Jeanne	29/06/2024
ROSAY Emma, Roxanne	29/07/2024
MEYNET Romain, Claude, Raoul.....	30/08/2024
WAHRENBARGER Lara	27/09/2024
LOUIS SUATON Adèle, Sabine, Françoise	27/10/2024

■ Mariages - 5 mariages en 2024

FALEUR Morgan et CHABANIS Julie, Claudia.....	15/06/2024
VOGEL Christophe et POMMEY Audrey, Henriette, Sylvie	22/06/2024
BOUVET Florian, Benjamin et DUPLÉ Florence, Juliette	29/06/2024
HERRMANN Yves et PADULA Lourdes De Cássia	14/09/2024
DELAHAYE Pierre, Yoann, Sébastien et LETIERCE Fanny	09/11/2024

■ Décès - 9 décès en 2024

FERRUS Henri	04/01/2024
FERNANDEZ Dominique	15/02/2024
ROSAY née MOUTHON Ginette, Marie	18/05/2024
BERTHET Georges, Roger	17/07/2024
MOUSSOUX Gilles, Philippe, Alain.....	03/10/2024
DIANCOURT Vincent, Jean-François	05/10/2024
DÈLAVOËT née DESJACQUES Edvelyne Jeannine	13/10/2024
MOUTHON Régis, Marie, Joseph	31/10/2024
MARIE Isabelle Magali.....	08/12/2024

Informations Municipales



Cette année, la commune de Villard réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025 jusqu'au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres courant décembre 2024 pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10 février 2025 ?

Contactez la commune : 04.50.39.12.40 ou mairie@villard74.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. **Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : 04.50.39.12.40 ou mairie@villard74.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Maryline PARENT
Secrétaire générale de mairie

Informations Municipales

Rénovation énergétique et phonique du bâtiment Mairie-École-Salle des fêtes

Après une année de travaux, parfois compliqués, nous avons enfin pris pleinement possession de nos nouveaux locaux.



Mme la Sous-Préfète
Sabine Oppiliart



M. le représentant de la Région et Sénateur
Cyril Pellevat



Mme la Députée
Christelle Petex-Levet



Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Morgane Lecailler



M. le Président du SYANE et Vice-Président
du Conseil Départemental
Joël Baud-Grasset

Une inauguration officielle a eu lieu le samedi 23 Novembre, en présence de Madame la Sous-Préfète (Madame OPPILLIART Sabine), Monsieur le représentant de la Région et Sénateur (Monsieur PELLELAT Cyril), Madame la Députée (Madame PETEX-LEVET Christelle), Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale (Madame LECAILLER Morgane), Monsieur le Président du SYANE et Vice-Président du Conseil Départemental (Monsieur BAUD-GRASSET Joël), Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée Verte (Monsieur MUSARD Jean-Paul).



M. le Président de la CCW
Jean-Paul Musard

Rénovation énergétique et phonique du bâtiment Mairie-École-Salle des fêtes



Étaient également présents de nombreux Maires et élus de la Vallée Verte, présidents d'Associations et citoyens de Villard.

Quelques chiffres :

Un chantier qui a débuté en mars 2023 avec les premières ébauches de plans pour l'installation des modules préfabriqués, et qui se termine en novembre 2024.

Une opération financière d'un montant de 589 235€

Sans compter :

1. la mise en place et la location des modules préfabriqués pour l'installation des salles de classe et de la cantine pour 110 345€,
2. la plateforme pour l'installation de ces derniers par l'entreprise CONDEVAUX pour 41 348€
3. Le changement des Menuiseries extérieures par l'entreprise PELLET-JAMBAZ pour 64 578€

Soit un total lié à l'opération de 805 506€

Concernant les subventions :

- Subvention Syane 54 676 €
- Subvention État (fonds verts) 92 556 €
- Subvention État (DSIL) Dotation Soutien à l'Investissement Local 13 487 €
- Subvention Région 114 016€

Montant Total de Subventions 274 735€.

Montant complété par un emprunt de la Commune de 200 000€.

La Mairie : au cœur de la vie locale



C'est un espace qui doit refléter nos valeurs de proximité, de transparence, et de service public. Je tiens à souligner que ce projet a été conçu pour répondre aux besoins de tous, pour que chaque citoyen, chaque habitant, puisse trouver ici un service de qualité, dans des conditions optimales.

La Mairie n'est pas simplement un bâtiment. C'est le cœur vivant de notre commune, le lieu où naissent nos décisions, où se concrétisent les projets collectifs, où les citoyens peuvent trouver écoute, services et conseils. C'est ici que nous organisons les projets de demain, et que nous prenons les décisions qui façonneront l'avenir de notre territoire.

Ce lieu doit être à la hauteur de notre ambition pour l'avenir de notre commune. Il doit être accessible, moderne, et surtout accueillant.



Rénovation énergétique et phonique du bâtiment Mairie-École-Salle des fêtes

Un lieu de service public et de démocratie locale

La Mairie est aussi le symbole de notre engagement démocratique. Ce bâtiment est l'un des lieux clés de la démocratie locale, celui où l'ensemble des habitants peuvent venir s'exprimer, échanger et participer à la vie de la commune. C'est un lieu où chacun d'entre vous peut rencontrer les élus, discuter de vos préoccupations, de vos idées, et apporter vos suggestions pour améliorer notre cadre de vie.



L'accueil de la mairie

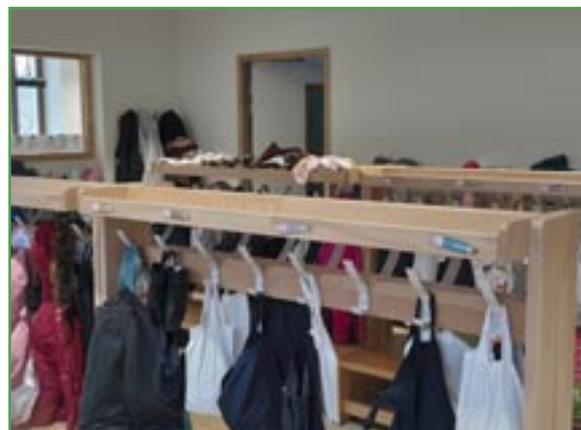
Nous avons voulu que cette Mairie soit moderne et fonctionnelle, tout en restant fidèle à l'histoire de notre commune. Elle est conçue pour répondre aux défis de notre époque, mais aussi pour préserver notre patrimoine et notre identité. C'est un lieu de convivialité, un espace de rencontre entre les générations, où nous serons à l'écoute de toutes vos attentes.

L'École : un investissement pour l'avenir

L'éducation est, sans aucun doute, l'un des piliers les plus fondamentaux de notre société. C'est à travers elle que nous formons non seulement les esprits, mais aussi les citoyens de demain. C'est un outil de transformation sociale, un lieu où nos enfants vont grandir, apprendre, s'épanouir et se préparer à un avenir prometteur.

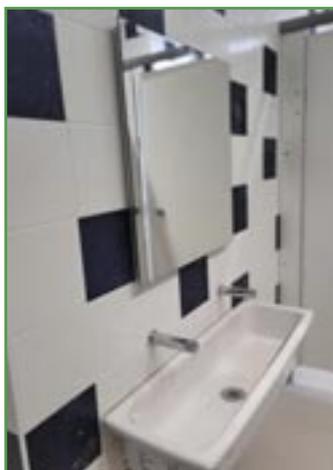


Hall d'entrée magnifique et fonctionnel

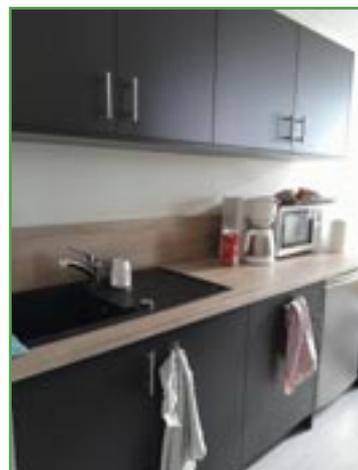


Rénovation énergétique et phonique du bâtiment Mairie-École-Salle des fêtes

Cette nouvelle école est bien plus qu'un espace physique. Elle incarne l'espoir et l'ambition que nous avons pour nos enfants, pour notre jeunesse. Un espace moderne, fonctionnel et lumineux, conçu pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage, mais aussi pour répondre aux défis éducatifs de demain.



Salle de repos



Salle des maitresses

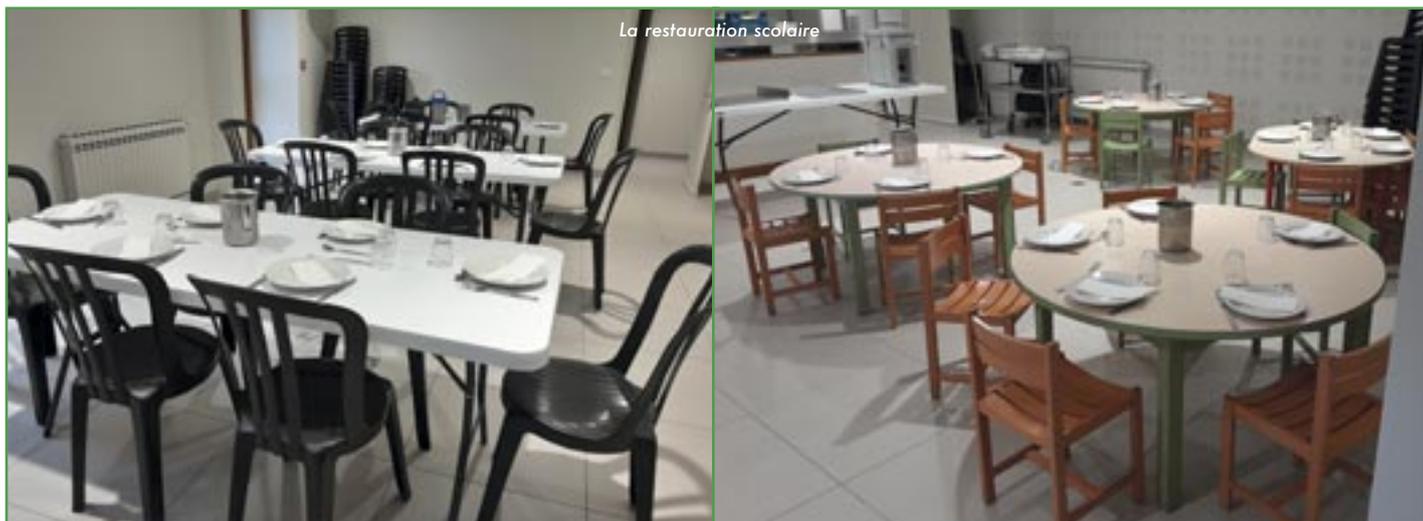


Rénovation énergétique et phonique du bâtiment Mairie-École-Salle des fêtes

La salle des fêtes : Un lieu de rassemblement et de partage

Cette salle est un lieu de rencontres, un espace d'échanges, et un poumon vital pour notre collectivité. C'est ici que nous allons pouvoir nous retrouver, discuter, partager des moments de joie, mais aussi des moments plus solennels, comme des assemblées, des cérémonies, des expositions, des fêtes et des événements culturels.

Cette salle incarne tout ce que nous souhaitons pour notre commune : un lieu moderne et fonctionnel, mais aussi un lieu chaleureux et accueillant, qui favorise le lien social et la solidarité. Elle doit être accessible à tous et ouverte à toutes les initiatives, qu'elles soient culturelles, associatives ou festives.



Un bâtiment exemplaire en termes d'économies d'énergie

Nous avons mis un point d'honneur à ce que ce bâtiment soit à la fois fonctionnel, accessible, accueillant (un lieu où chacun se sentira chez lui) mais aussi durable. Il respecte les dernières normes en matière de performance énergétique et s'inscrit dans une démarche écologique ambitieuse, afin de répondre aux exigences environnementales de notre époque.

Une dizaine d'entreprises sont intervenues sur le chantier :

- Jérôme DESJACQUES : Géomètre expert
- QS3D : Désamiantage
- Saillet Christophe : Maçonnerie démolition
- Jolly : Construction charpente plancher
- Erric : Chauffage sanitaire ventilation
- Forez décors : Cloisons et faux plafonds
- Alpes décors : Peintures
- Pellet Jambaz : Menuiseries
- CRC : Carrelages
- ACAR : Sciages
- Société Chablaisienne de revêtement : Sols souples
- Roguet : Serrurerie
- VVElec : électricité réseau internet sono

Pierrick DUFORD

Activités des Commissions

C.M.J. DE VILLARD

■ Accueil d'un élu du conseil municipal jeune au Syane

Le Président du Syane, Monsieur Joël Baud-Grasset, (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) a accueilli Louis-Emmanuel Mouthon, élu au conseil municipal des jeunes de la commune de Villard, à l'occasion de son stage de seconde.



Passionné par la politique, Louis-Emmanuel a eu la chance de suivre Joël Baud-Grasset pendant deux semaines durant lesquelles se sont égrenés les différents rendez-vous d'un élu aux multiples responsabilités. Parmi les sujets mémorables de ce stage, Louis-Emmanuel a pu visiter une centrale hydroélectrique à Passy, rencontrer deux sénateurs pour un petit-déjeuner de travail au Sénat, participer au congrès de

la FNCCR (fédération nationale des collectivités concédantes et régies, qui regroupe notamment les syndicats d'énergie) à Besançon.

Nul doute que ces multiples expériences ont confirmé Louis-Emmanuel dans sa passion pour l'action publique !



Antoine GRANGE
Directeur du cabinet du SYANE

C.M.J. DE VILLARD



En cette année 2024, le conseil municipal des jeunes compte 10 membres :

1 : Lizandro Richard (La Buccaz), 2 : Alice Meynet Dufourd (La Veillaz Devant) , 3 : Emma Meynet Dufourd (La Veillaz Devant), 4 : Venise Rebuffat, 2^{ème} adjointe (route de la Gruaz), 5 : Eryn Vuagnoux (Les Crozats), 6 : Calis Bard, maire du C.M.J. (route de la Gruaz), 7 : Olivia Berthou, 1^{ère} adjointe (les Prés), 8 : Lilou Ross (Les Crys), 9 : Paul-Alexis Mouthon (La Veillaz Devant), 10 : Louis-Emmanuel Mouthon (La Veillaz Devant).

Une nouvelle année s'étant écoulée, le C.M.J de Villard repart de plus belle pour sa 3^{ème} année. Cette dernière a été bénéfique pour l'avancement de notre projet final : un city-stade avec un terrain de pétanque et une table de ping-pong. Elle a également permis de rapprocher les jeunes grâce à la boum que nous avons organisée avec le conseil municipal des jeunes de Bogève, en février 2024. Nous avons aussi réalisé un tournoi de pétanque en octobre dernier dans le but de rapprocher les générations. Cette année 2025 va nous permettre d'organiser diverses animations pour apporter notre aide et notre soutien, et ainsi participer à la vie de notre cher village.

Calis BARD

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni le mercredi 13 novembre pour le renouvellement de ses membres et l'élection du maire. Il s'agira de leur 3^{ème} mandat électoral. En effet le CMJ a été créé en 2022. Il était composé de 10 membres avec Louis Emmanuel Mouthon à sa tête.

Le règlement du CMJ prévoit que le mandat du maire ne peut être renouvelé qu'une fois et c'est ainsi qu'ont été élues Calis Bard nouvelle maire, Olivia Berthou, 1^{ère} adjointe et Venise Rebuffat 2^{ème} adjointe. Leur objectif demeure la création d'un « city stade » à Villard pour promouvoir le sport outdoor et créer un lieu de rencontres et d'échanges entre jeunes de la vallée, mais aussi intergénérationnel avec la réalisation, en simultané, d'un terrain de pétanque

Nous les encourageons à poursuivre leur investissement et à faire preuve d'initiative pour faire vivre notre village et resterons, bien entendu, à leur écoute.

Denis DUFOURD

Activités des Commissions

Commission Réseaux 2024



En février, l'entreprise Condevaux a remplacé un aqueduc vétuste en pierre (route des Charrières) par une canalisation de diamètre 800 pour un montant de 7000 €.



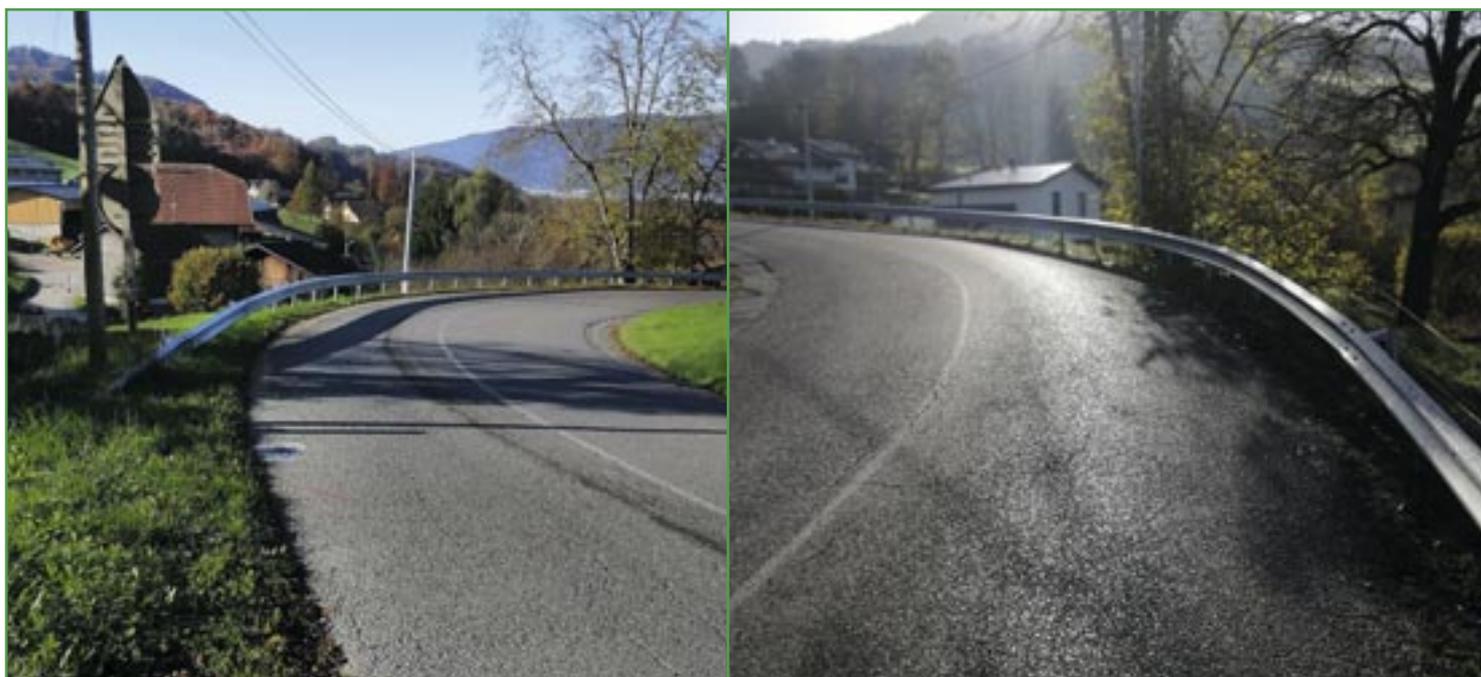
Au printemps, la société Aximum est intervenue sur 3 chantiers pour poser des glissières de sécurité :

- Route des Charrières au-dessus de l'immeuble Verte Vallée



Commission Réseaux 2024

- Route du Col du Perret et sur le parking de la Forge (route des Prés)



Ces 3 réalisations ont coûté 6 500 + 8 000 + 2 400 soit la somme de 16 900 €.



La société Colas est intervenue au début de l'été pour poser des enrobés sur une portion de la route des Crozats. Coût de cette intervention : 20 000 €.

Sur la route de Miribel, entre le carrefour des Charrières et le Borbieu, cette même entreprise a comblé nids de poule et affaissements divers pour un montant de 19 000 €.



Roland PINGET

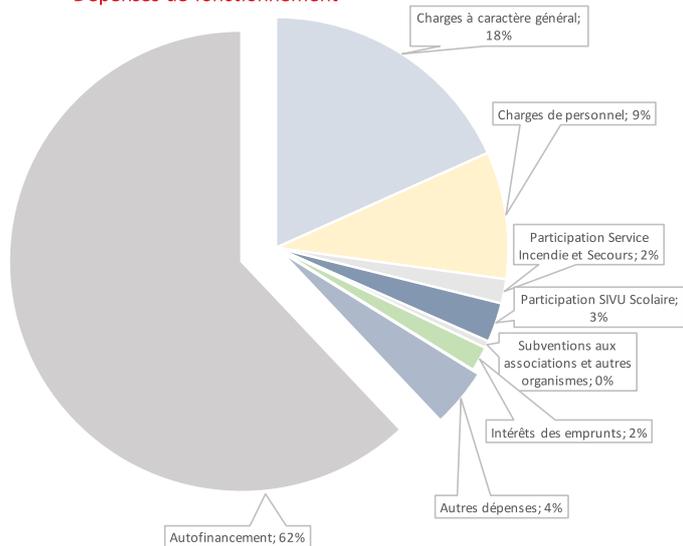
Activités des Commissions

Commission Finances

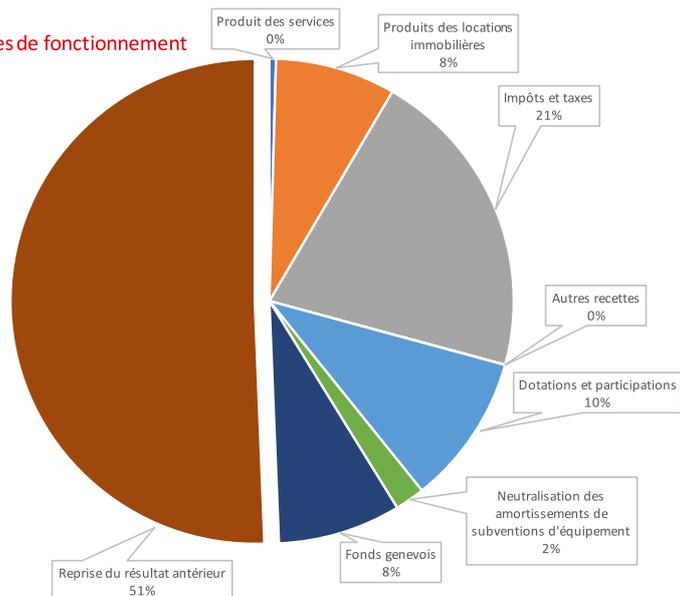
BUDGET PRINCIPAL - 2024

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Charges à caractère général	288 330,00	Produit des services	6 860,00
Charges de personnel	141 141,00	Produits des locations immobilières	125 900,00
Participation aux organismes de regroupement		Impôts et taxes	329 061,00
Participation Service Incendie et Secours	26 885,00	Autres recettes	320,00
Participation SIVU Scolaire	43 740,00	Dotations et participations	158 302,00
Subventions aux associations et autres organismes	7 843,00	Neutralisation des amortissements de subventions d'équipement	31 139,00
Intérêts des emprunts	27 300,00	Fonds genevois	128 500,00
Autres dépenses	65 292,00	Reprise du résultat antérieur	799 872,29
Autofinancement	979 423,29		
Total	1 579 954,29	Total	1 579 954,29

Dépenses de fonctionnement

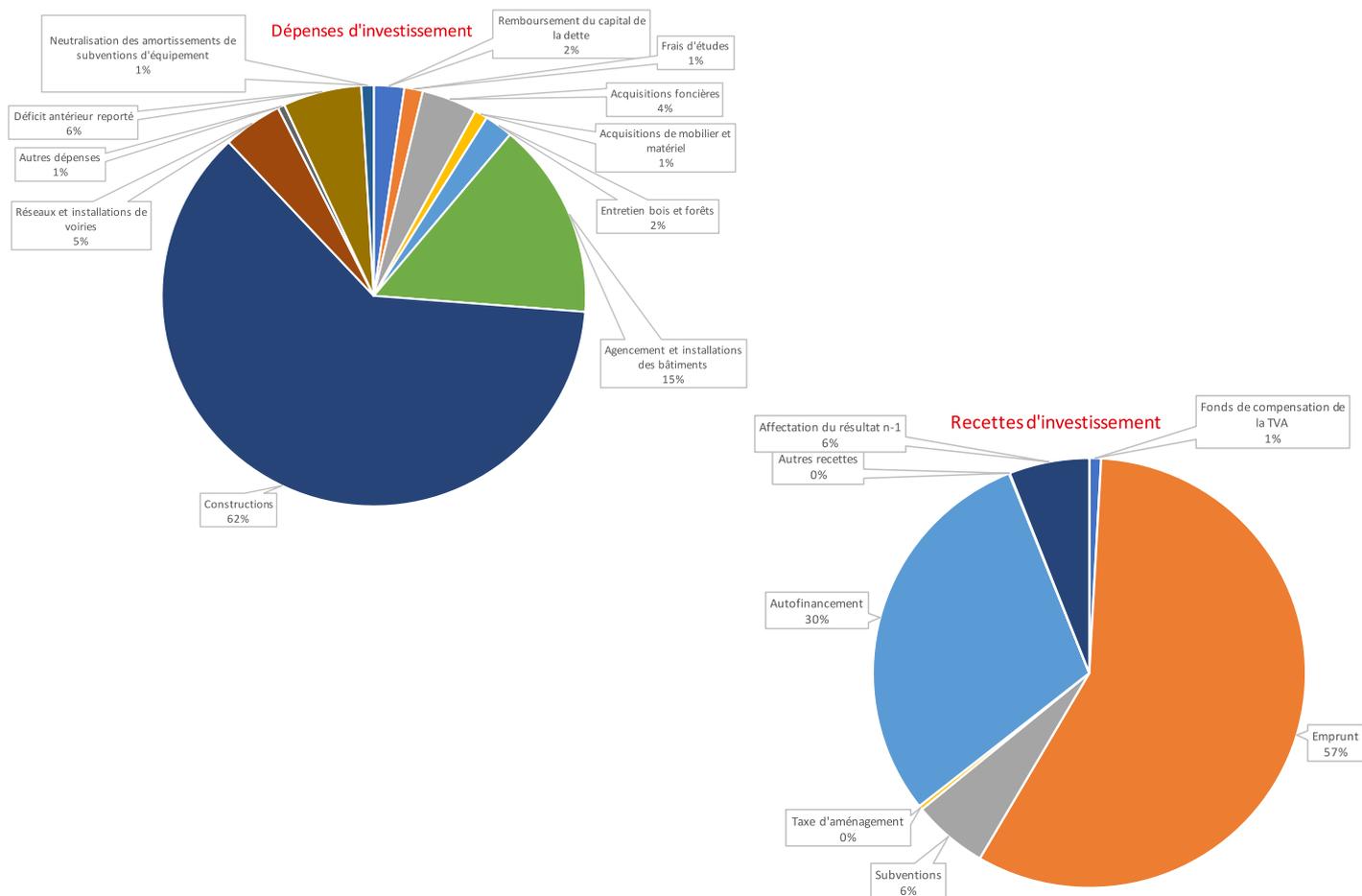


Recettes de fonctionnement



INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Remboursement du capital de la dette	76 600,00	Fonds de compensation de la TVA	29 106,00
Frais d'études	46 700,00	Emprunt	1 906 059,71
Acquisitions foncières	140 000,00	Subventions	186 352,00
Acquisitions de mobilier et matériel	33 000,00	Taxe d'aménagement	10 000,00
Entretien bois et forêts	71 800,00	Autofinancement	979 423,29
Agencement et installations des bâtiments	500 000,00	Autres recettes	2 000,00
Constructions	2 046 252,00	Affectation du résultat n-1	198 369,49
Réseaux et installations de voiries	150 000,00		
Autres dépenses	17 450,00		
Déficit antérieur reporté	198 369,49		
Neutralisation des amortissements de subventions d'équipement	31 139,00		
Total	3 311 310,49	Total	3 311 310,49

Commission Finances



Taux des Taxes directes locales

Les taux 2023 ont été reconduits à l'unanimité par le Conseil municipal et s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,90 %
- Taxe sur le foncier bâti : 4,96 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 47,77 %

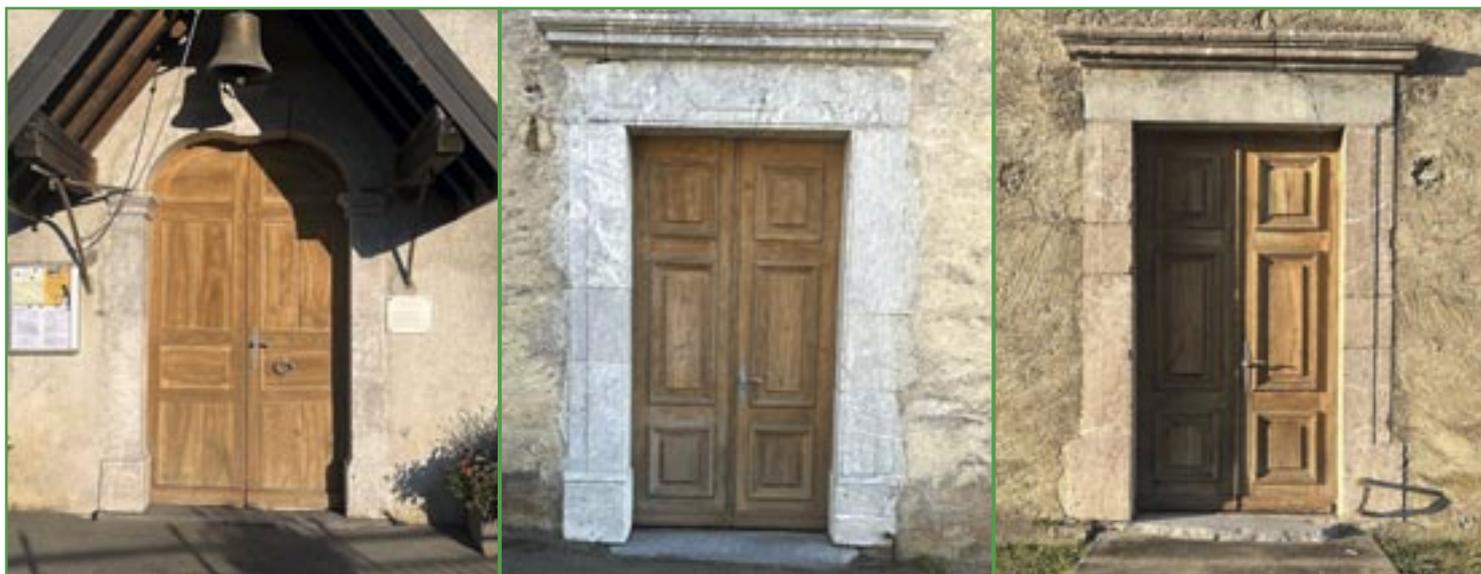
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS

(EN FONCTION DES DEMANDES FORMULÉES) VOTÉE AU CONSEIL MUNICIPAL LE 19 NOVEMBRE 2024 :

- 3500 € pour BADABOUM,
- 1160 € pour les Culottes courtes
- 250 € pour le Ski club de VILLARD,
- 1750 € pour les athlètes de haut niveau du Ski club de VILLARD
- 500 € pour Villard en fête
- 500 € pour Villar'Ose

Activités des Commissions

Remise en beauté des portes de l'église



Toujours à l'écoute de nos concitoyens, la municipalité a entrepris le gommage et le vernissage des portes d'entrée de notre église, mettant aussi en valeur les pierres de taille qui les entourent..

Nous faisons notre mea culpa auprès de l'équipe paroissiale qui a dû, suite à la négligence de l'entreprise, nettoyer l'intérieur de l'édifice.

Pour information, nous sommes en relation actuellement avec l'entreprise Paccard à Annecy pour le nettoyage de l'horloge côté sud.

Denis DUFOURD

.....

Activités des Commissions

Sécurité Routière



Parkings Zone Bleue

La mise en place de zones bleues sur les parkings de la Mairie et sur celui situé vers la fruitière répond complètement à nos attentes. Le stationnement est maintenant respecté, et les parents qui viennent chercher les enfants à la sortie de l'école n'ont plus de difficulté pour se garer. Le bus scolaire peut donc manœuvrer tranquillement et ainsi respecter ses horaires. Le résultat attendu est atteint.

Ce stationnement réglementé ne s'applique que les jours scolaires de 7h à 18h. Pensez à mettre votre disque de stationnement, limité à 1 heure, ces jours-là.

Pierrick DUFOURD

Sécurité Routière

CHAUCIDOU

CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE : COMMENT CIRCULER ?

La commune de Villard s'engage dans une démarche d'anticipation des futurs modes de déplacements.

Dans ce cadre, elle déploie un nouveau dispositif sur la traversée de la Route des Alpes du Léman : la chaussée à voie centrale banalisée, aussi appelé chaucidou

Objectifs : sécuriser les déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

Piétons et deux-roues : les règles de circulation



• À vélo, je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue



• À pied, en scooter ou en cyclomoteur, je peux circuler comme les vélos à droite de la route, derrière la ligne discontinue



• À moto, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures

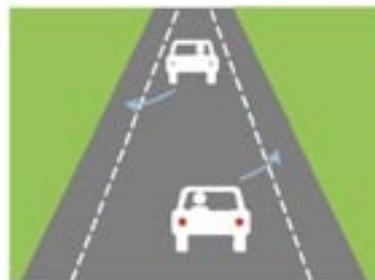
Pour votre sécurité, respectez les limitations de vitesse.

En voiture, différents cas de figures peuvent se présenter :



1
Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

→ Je circule sur la partie centrale de la chaussée



2
Un véhicule se présente en sens opposé

→ Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



3
Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

→ Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé



Un grand merci à nos élus départementaux Chrystelle BEURRIER et Joël BAUD-GRASSET pour un complément de subvention de 30 000 €.

Activités des Commissions

La commission alpages

Les G.A.E.C. de Combasseron, de Miribel et du Bourgeau exploitent nos alpages par convention signée en 2019 pour une durée de 6 ans renouvelable qui arrive à son terme. Les secteurs de Combasseron et de Miribel sont bien entretenus, et nous ne pouvons que féliciter les exploitants.

Concernant l'alpage du creux de la Glappaz, l'exploitant indique que la dynamique ligneuse est très importante et rend l'exploitation difficile du fait d'une forte présence d'églantiers. Le G.A.E.C. sollicite la commune propriétaire, pour réaliser des travaux de reconquête pastorale par l'intermédiaire d'un débroussaillage mécanique. Le G.A.E.C. présente à la Commune plusieurs devis compris entre 38800€ et 43500€.



Le dossier a été présenté au COPIL (comité de pilotage) du P.P.T. (Plan Pastoral Territorial), a reçu un avis favorable et sera donc déposé à la Région. Le taux de subvention pourrait atteindre 70%. Le conseil municipal a émis un avis favorable sous réserve que cela ne "coûte rien" à la commune. L'exploitant étant d'accord, les travaux pourraient débuter au printemps prochain si ce dossier est validé par la Région. La commune rappelle à l'exploitant ses obligations concernant la bonne pratique de l'utilisation des alpages.

Activités des Commissions

C.C.A.S.

Pour nos aînés, des événements incontournables, organisés par le C.C.A.S. sont maintenant bien intégrés dans leurs agendas. Nous notons une fréquentation en constante évolution et nous rappelons ci-après, pour celles et ceux qui ne les ont pas encore inscrites, les dates à retenir :

- Octobre : séance cinéma et goûter avec les « conscrits » de la vallée verte.
- De novembre à avril : nos après-midi récréatifs le 1er mercredi du mois avec goûter et jeux divers, belote, Scrabble...



- Repas de fin d'année à la salle communale (dès 65 ans) et distribution des colis de Noël pour les personnes âgées de + de 75 ans ne pouvant venir.

Nous restons, bien entendu, à votre écoute pour compléter encore cet agenda et je profite de cette tribune pour remercier les membres du C.C.A.S. qui font un travail remarquable et remarqué à mes côtés.

Quelques mots et quelques photos de notre repas de fin d'année qui a eu lieu le 17 novembre dernier :

Le soleil était au rdv pour cette manifestation et les plus courageux ont pu prendre l'apéritif sous le préau avant de s'installer dans notre salle des fêtes rénovée et appréciée par les convives.

Après un déjeuner savoureux et la remise d'une récompense à nos aînés et cadets du jour, l'après-midi a été animé par Noël Gentric, de Burdignin, qui nous a présenté un diaporama retraçant notre village et notre vallée depuis le début du siècle dernier par le biais de cartes postales et autres photos.

Nous tenons sincèrement à le remercier pour la qualité de sa présentation validée par un auditoire attentif et participatif.

Un grand MERCI à Noël.

Et rdv à l'an que vin.



Denis DUFOURD

et toute l'équipe du C.C.A.S. qui ne demande qu'à se renforcer. (Avis aux amateurs !)
Laurette PINGET - Andrée BERTHET - Émilie BERNAZ - Sophie MARGAS

Activités des Commissions

Commission Information



Villard74.fr - ou **www.villard.fr** ou **www.villard.com** site internet de la commune est en ligne depuis le printemps 2014.

Y sont consultés l'agenda et les actualités de la commune, les comptes rendus des réunions du Conseil municipal, les documents régissant l'urbanisme, les bulletins municipaux des années précédentes, les documents administratifs (règlement du cimetière, des salles communales), les bonnes adresses de VILLARD, l'annonce des manifestations organisées par nos associations et les menus de la cantine de nos écoles à la demande des parents d'élèves. Bon appétit !

Vous y retrouverez également tous les documents du dernier P.L.U. arrêté le 2 juillet 2019 : le règlement notamment et toutes les annexes.

Vous pourrez, par le biais du site internet, vous inscrire à la liste de diffusion d'informations :

- « Urgences » pour être destinataire, dès connaissance, des avis de coupure d'eau ou de courant, des problèmes de circulation à prévoir en cas de route fermée ou déviée,
- « Actualités » pour recevoir au fur et à mesure de leur parution toutes les informations mises à jour sur le site.

Vous serez ainsi informés au plus vite de toutes les informations dont vous avez besoin sans avoir à consulter le site internet de la commune de façon systématique.



Application info flash

La Mairie vous propose, avec cette application gratuite, de rester toujours informés et de pouvoir être alertés en temps réel. Pour cela téléchargez-la sur votre téléphone ou tablette et choisissez Villard dans vos favoris. Ce service est anonyme et vous permet également de faire des signalements à la mairie (problèmes d'éclairage, de voirie, ...)

2021 a vu la naissance de Villard Infos. Nous en sommes au numéro 8 avec 2 parutions par an, l'une au printemps et l'autre à l'automne, pour compléter l'information des Villardants. En effet, si ce bulletin municipal est le reflet de l'année écoulée, Villard Infos annonce les événements et les aménagements à venir.



La commune se dote d'une page Facebook

<https://www.facebook.com/InfosVILLARD/>



pour vous livrer les informations de la commune autrement et faciliter les échanges entre nous.

Un grand merci aux membres de la commission, Monsieur le Maire et les adjoints, ainsi qu'une mention toute spéciale à Emilie BERNAZ, pour leur disponibilité et leur engagement pour l'information la meilleure possible au service de nos concitoyens.

Intercommunalité

Ecole de Burdignin

C'est le lundi 4 septembre 2023 que les enfants de Villard et Burdignin ont rejoint les bancs de l'école. Les grandes vacances n'avaient pas effacé la précédente année riche en événements et chacun retrouvait dans la joie et la bonne humeur le chemin de sa classe. L'équipe enseignante restant inchangée (Jocelyne Jacques-Vuarambon avec les CM1-CM2 et la direction de l'école, Fabien Giordan conservait les CE2-CM1 et Marie-Sophie Grillet avait toujours les CE1-CE2. Seule Aurélia Berger intégrait le corps enseignant de l'école pour compléter Mme Grillet les jeudis. Les projets engagés les années précédentes étaient globalement reconduits.

Cette nouvelle année scolaire a rapidement été marquée par le devoir de Mémoire : les enfants ont en effet été confrontés au souvenir de la Grande Guerre afin de préparer les commémorations du 11 novembre qui ont eu lieu à Villard. Outre le travail fait en classe, Gilda Métral-Dufourd a retracé avec les 3 classes son enquête à la recherche de l'histoire d'un membre de sa famille, mort pour la France en 1915.

2024 marquant le 80^{ème} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie, une cérémonie était en préparation à Annemasse avec d'autres écoles. Malheureusement, cette organisation n'a pu aboutir, mais a été remplacée par une commémoration à Plaine-Joux où les enfants de l'école se sont rendus à pied depuis l'école de Villard, empruntant les chemins parcourus par les Résistants durant la Seconde Guerre. C'est sous une pluie battante qu'ils ont interprété des danses symboliques en hommage à tous ceux qui se sont battus et ont permis la libération du département en août 1944. La cérémonie protocolaire fut moins arrosée et c'est avec le retour du soleil qu'ont été entonnés la Marseillaise, le chant des Allobroges ainsi que Ta main de Claudio Capéo.



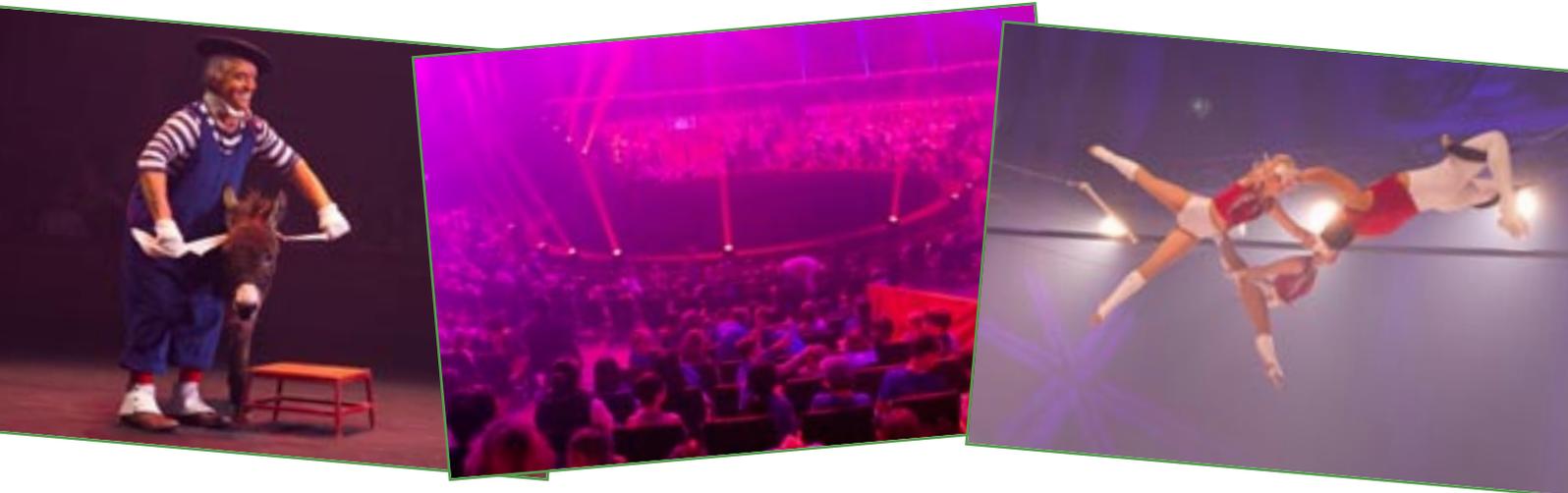
Cette année scolaire a également été marquée par le sport. Outre la mise en place des 30 minutes d'activité physique quotidienne au sein de chaque classe et le cross annuel pour lequel chacun s'est entraîné dès le début de l'année, les élèves ont pu rejoindre les pistes des stations des Habères ou d'Hirmentaz, en fonction de l'enneigement, pour 7 séances de ski courant janvier. A cette occasion, les élèves de CM2 ont pu faire leurs premières descentes en télémark grâce à l'intervention d'Eric Gautret : fourniture du matériel (chaussures et skis), apprentissage des bases, premiers virages. Les enfants ont découvert cette ancienne technique de ski.



Avec le retour des beaux jours, les 3 classes ont pris possession du parking de Burdignin, une fois par semaine, pour des séances de handball, avant de poursuivre en juin avec un cycle natation à la piscine de Boège pour les plus jeunes, la plupart des élèves de CM1 et CM2 ayant obtenu les années précédentes un niveau satisfaisant pour assurer leur sécurité dans l'eau.

Ecole de Burdignin

Ne restait qu'à lier le sport et l'expression artistique pour obtenir le thème de l'année qui a fédéré la plupart des écoles de la Vallée Verte, regroupées dans le Réseau Rural des écoles de la Vallée Verte : le cirque ! Le 13 octobre, une nuée de cars emportait nos élèves à Annecy pour assister à une représentation du spectacle Eternel du cirque Arlette Gruss : sous les lumières des projecteurs, au son de la musique jouée en direct, les artistes acrobates, jongleurs, équilibristes, trapézistes, magiciens, gymnastes, dresseurs... ont présenté leur numéro entrecoupés par un Monsieur Loyal en habits de lumière et des clowns facétieux.



Du tour de la femme coupée en deux à la pyramide de cyclistes, de la dresseuse de chiens et poneys aux trapézistes s'élançant au-dessus du filet de sécurité pour exécuter des saltos et autres sauts périlleux, les yeux de chaque enfant ont brillé durant plus d'une heure de représentation. Mais surtout, chacun a pu s'inspirer des exploits réalisés sur scène pour construire un spectacle autour des arts du cirque pour la fête de l'école qui a regroupé les 5 classes des écoles de Villard et Burdignin. Après plusieurs semaines (voire mois) de travail, mettant parfois à profit chaque récréation, les élèves ont pu présenter une succession de numéros alliant magie et poésie, équilibre et précision, sous les yeux des familles en admiration devant les prouesses de leurs enfants. Un grand bravo à tous !



Au milieu de ces temps forts, les apprentissages prennent place au quotidien. Et régulièrement, ils se font autrement que derrière une table, assis sur une chaise. Citons par exemple la semaine des maths durant laquelle les élèves de la classe de Marie-Sophie Grillet ont accueilli des aînés de la commune pour jouer à des jeux de société. Mais aussi les grandes lessives d'automne et de printemps pendant lesquelles les élèves exposent une œuvre réalisée en classe, sur une feuille au format A4 en répondant à un thème donné (« Avec ou sans eau » en octobre puis « Faire des bulles » en mars) ;

Ecole de Burdignin

n'oublions pas le ramassage des pommes pour la fête de la Maude ou bien encore la participation de l'école au ramassage des déchets dans la nature et nos séances de cinéma où nous nous rendons généralement à pied, mais également la sortie des CE1-CE2 avec les CP de Villard au Chaplin's World de Vevey-sur-Corsier (Suisse) pour une immersion dans le monde de l'artiste dont nous avons vu le film "Le cirque".



Autant d'activités ne peuvent se réaliser qu'avec le concours de tous les acteurs de la communauté éducative : les parents d'élèves qui nous accompagnent durant les sorties ou passent des agréments pour aider les enseignants pour certaines pratiques (le ski et la natation par exemple), l'Association des Parents d'Elèves qui finance de nombreuses actions et organise des animations les week-ends, les communes qui, à travers le SIVU, assurent la fourniture de matériel et l'essentiel de nos transports, mais aussi diverses associations (dont Lire et Faire Lire), sont autant de partenaires qui, avec les enseignants de l'école, participent à l'éducation et l'épanouissement de nos enfants !

Les enseignants de Burdignin

Intercommunalité S.I.V.U. Scolaire

Depuis 33 ans, le SIVU scolaire Burdignin Villard,

- Gère les cantines des 2 communes. Chaque jour environ 70 élèves à Burdignin et 40 à Villard y prennent leur repas de midi.
- Gère la garderie périscolaire installée à Villard, qui ouvre ses portes de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 19h00 et accueille une quinzaine d'enfants chaque jour.
- Finance les transports lors des activités scolaires : ski, sorties pédagogiques...
- S'occupe du fonctionnement des écoles : achat des fournitures scolaires, jeux, matériels informatiques
- Soutient financièrement les projets des enseignants

Vu le nombre important d'élèves mangeant à la cantine, le SIVU a embauché pour des raisons de sécurité une 4^{ème} personne pour le temps de cantine à Burdignin.

Cette 4^{ème} personne nous permet d'assurer la cantine à Burdignin dans de meilleures conditions et aussi de pallier l'absence éventuelle d'une de ses collègues à Villard ou Burdignin.

Pour rappel les repas des 2 cantines sont préparés dans les cuisines de la Cordée située à l'Espérance de Burdignin. Ceux-ci sont élaborés avec des produits de qualité pour fournir à nos élèves des repas équilibrés. L'approvisionnement a lieu essentiellement dans la vallée et ses alentours.

S.I.V.U. Scolaire

L'inscription des élèves à la cantine se fait depuis 4 ans via le logiciel E-Ticket. Les parents doivent, avant la date butoir envoyée par mail par la secrétaire du SIVU, payer et inscrire pour tout le mois suivant leurs enfants à la cantine.

Chaque mois les parents reçoivent des mails de rappel pour ces inscriptions dont un la veille de la clôture des inscriptions, mais trop de parents oublient encore d'inscrire leurs enfants ou de payer les repas à temps et perturbent par ce fait le bon fonctionnement des réservations des repas auprès de notre prestataire qui nous réclame des inscriptions au mois pour bénéficier de tarifs avantageux sur les produits composant les repas.

Pour tout élève non inscrit ou repas non payé, le prix du repas est fixé à 12 euros au lieu de 4. Ce prix de repas exceptionnel est notifié dans le règlement de la cantine

Toutes les cantines des écoles de la vallée facturent ce type de repas en cas de non inscription ou d'enfant oublié par les parents sur le parvis de l'école !!!

Pour rappel, c'est aux parents de ne pas oublier d'inscrire les enfants à la cantine avant la date butoir et non à la secrétaire du SIVU de le faire.

Il est extrêmement difficile de recruter du personnel pour faire fonctionner nos cantines et garderies dans toute la vallée. Le nombre d'heures de travail ne dépasse parfois pas les 30 heures par mois.

Pour la 1^{ère} fois depuis son ouverture en 2013 la garderie a failli être fermée le jour de la rentrée par manque de personnel. Nous avons réussi par chance à engager une personne 2 jours avant la rentrée.

Les enfants doivent respecter le règlement de la cantine et les personnels de cantine.

Les élèves ne respectant pas les règles ou le personnel seront sanctionnés d'un avertissement. Les parents seront ensuite convoqués à un entretien avec des responsables du SIVU.

Nous remercions les personnes qui font vivre ces 2 écoles :

- Nathalie notre secrétaire du SIVU (secrétariat de la mairie de Burdignin)
- Valérie M., Jeanine et Hélène qui s'occupent de la cantine de Villard,
- Audrey, Florence, Mélanie et Valérie L. qui gèrent la cantine à Burdignin,
- Valérie L. et Kevin qui animent la garderie périscolaire de Villard

et un Grand Merci aux élus de Villard qui se sont chargés de surveiller les travaux de rénovation du bâtiment de la mairie et donc de la cantine pour que les élèves puissent y déjeuner le jour de la rentrée !!!

Christophe Bossu



Intercommunalité

Crèche Badaboum

BADABOUM crèche associative à gestion parentale



Cette année encore la crèche Badaboum a pu accueillir les enfants des communes de Villard, Habère-Lullin, Burdignin, Habère-Poche, Saxel, Bogève et Saint-André et créer du lien entre les familles de la vallée.

L'association est heureuse de poursuivre ses activités avec ses partenaires.

Tout d'abord avec la MARPA «la Clairière », où la visite des enfants une fois par mois, entretient des moments très complices et des échanges intergénérationnels.

Ensuite, la bibliothèque d'Habère-Lullin et la médiathèque de Boège accompagnent la crèche dans des temps de lecture et d'animation pour les enfants.



L'éveil au goût est encouragé toutes les semaines avec la réalisation par les enfants de gâteaux et la fourniture du pain du goûter par la boulangerie de Villard. Nos petits chefs en culottes courtes apprécient ce moment de partage et de dégustation pour le goûter.

Enfin les enfants ont eu la chance de participer à des ateliers artistiques et au jardin pédagogique tout au long de l'année.

Les évènements marquants 2024 :

- La semaine nationale de l'enfance du 16 au 23 mars a été l'occasion de faire voyager nos petits explorateurs à travers le monde. Ils ont pu découvrir des saveurs, des matières et des musiques de Londres à New York, en passant par l'Afrique, l'Australie et l'Asie.
- Grâce aux animations organisées par les parents de la crèche (le Rock 'N Mioche et la chasse aux œufs) et la participation des habitants de la vallée, l'équipe de professionnels a eu la chance de pouvoir investir dans du nouveau matériel pédagogique.

Nous vous attendons très nombreux pour cette année 2025, à notre célèbre "Chasse à l'œuf" qui aura lieu le dimanche 18 mai au parc d'Habère-Lullin, et à notre incontournable "Rock 'n Mioche" le vendredi 27 juin au parc d'Habère-Lullin.



Intercommunalité

Le cinéma - La Trace

Le cinéma, c'est bien souvent l'émotion et beaucoup de passion.

Alors comment ne pas avoir une pensée pour Gilles Moussoux qui nous a quitté début octobre. C'est lui, qui, en 1992 est venu nous trouver, mon père et moi, pour nous présenter ce projet « farfelu » de rouvrir la salle. Avec l'appui de Luc Fortin et du conseil municipal, nous sommes partis dans cette aventure qui a donné ce que vous connaissez aujourd'hui.

Merci Gilles.

Cinéma côté tarifs : Un ajustement inévitable.

Depuis avril 2015, soit presque 10 ans, le prix de la place à Villard n'a pas bougé. Les frais n'ont cessé d'augmenter.

Depuis le 09 octobre 2024, la carte d'abonnement est vendue 60 € pour 10 places. En famille, entre amis ou seul, elle récompense votre fidélité (les places sont valables 1 an à partir de la date d'achat). Enfin, si votre sortie cinéma se fait plus rare, la place à l'unité vous coûtera 7,50 €.

À l'accueil, nous acceptons les chèques et les espèces, mais si vous préférez la carte bancaire, sachez qu'un minimum de 15 € par transaction est nécessaire et que le paiement sans contact ou par téléphone n'est pas possible.

Cinéma côté continuité : 6 ans d'émotion supplémentaire !

Les élus de la C.C.V.V. (Communauté de Communes de la Vallée Verte) m'ont renouvelé leur confiance pour continuer d'animer, de programmer et de gérer cette salle de cinéma pendant les six prochaines années avec une nouvelle délégation de service public.

Cinéma côté finances :

L'année 2024 a permis de poursuivre la reconquête du public et son retour en salle autour des films dans leur diversité. Certes, la reprise cache de fortes disparités mais on peut constater la résilience du public envers le cinéma en salle. Si du chemin reste à accomplir pour retrouver le niveau de fréquentation d'avant crise Covid, les finances n'attendent pas et le coup de pouce exceptionnel (subvention de 10 000 €) de la C.C.V.V. va permettre de continuer à vous offrir une programmation ambitieuse en faveur de la culture.

Alors merci aux spectateurs pour leur fidélité, aux élus locaux pour leur soutien et aux bénévoles et employés pour leur engagement et leur dynamisme.

Un joli travail d'équipe qui fait de La Trace, un lieu accessible à tous et pour tous.

Pour que cette salle reste atypique, c'est à vous de jouer : rien de plus simple, fréquentez-la ! Sans modération !

Rendez-vous, le 29 avril 2025 pour fêter les 10 ans du « nouveau » cinéma La Trace.

À très bientôt devant le grand écran !

Thierry GEORGE

Un peu d'histoire

En 1958 la salle de cinéma ouvrait ses portes dans le bâtiment nommé chorale qui fut le lieu de spectacles et de concerts depuis les années 1930, date de la construction de la bâtisse.

C'est grâce à l'intervention d'André Dufourd, technicien passionné qui projeta des films tous les jeudis soirs et ceci jusqu'en 1974, date de la fermeture du cinéma.

C'est en 1992 que des parents d'élèves découvrirent cette bâtisse et que l'idée germa de « faire du cinéma ».

La famille Moussoux fit appel à Jean-Claude Georget, concessionnaire de plusieurs salles de cinéma, pour cette activité.

Gilles et Françoise Moussoux assurèrent bénévolement les projections jusqu'en 1999, date à laquelle fut créée l'association appelée actuellement « La toile en vallée verte ».

Les membres de la société chorale firent don de la bâtisse à la mairie de Villard qui en assura les réparations.

Luc Fortin, maire de l'époque, œuvra beaucoup pour le cinéma.

C'est la Communauté de Communes qui prit la suite dans les années 2000.

Andrée BERTHET

Intercommunalité

A l'école de Villard - Luc FORTIN

L'ANNEE 2023-2024

L'année scolaire débute dans les préfabriqués installés sous l'école car l'école, la VRAIE, fait peau neuve !

Un air de vacances, l'été semble se poursuivre, la chaleur est au rendez-vous, la mairie commande des climatiseurs, un automne indien comme on en aimerait toutes les années !

Nous sommes les uns avec les autres comme si nous étions ensemble au camping. Jamais le vivre ensemble n'a été plus réel.

Tout le monde s'affaire pour que l'on soit le mieux possible : Monsieur Le Maire, les élus, les employés communaux, la secrétaire de mairie, les parents, Andrée Berthet... TOUT le monde prend soin de nous et nous passerons l'année « aux petits oignons » !!!!

Sincèrement un grand MERCI à tous

Encore cette année, nous avons profité de chaque occasion qui nous a été offerte de découvrir le monde qui nous entoure :

• NATURE PROPRE LE 22 SEPTEMBRE

Nous nous sommes rendus dans le village et le long de la Menoge pour ramasser les déchets. Nous avons trouvé le village plutôt propre mis à part les mégots !!!

• RAMASSAGE DE POMMES

Nous sommes allés ramasser les pommes le 25 septembre autour de l'école pour la fête de la Maude organisée par l'A.P.E. le 30 septembre. Merci à la famille MOUTHON de nous permettre, chaque année, de ramasser des pommes et des poires dans leurs champs.



• LE CROSS DU R.P.I.

Pour clôturer le cycle d'apprentissage en course longue, comme chaque année, le cross du R.P.I. s'est déroulé le 17 octobre dans les champs sous l'école de Villard avec la participation des élèves de l'école de St André.

Merci aux exploitants et aux propriétaires qui ont rendu ce dernier possible.



• SEMAINE DU GOÛT

Il a été proposé aux enfants :

- de trier les aliments par famille,
- de déguster des fruits fraîchement rapportés du marché par Edwige
- de confectionner des petites tartelettes de fruits avec de la crème pâtissière pour le dessert du soir à la maison

A l'école de Villard - Luc FORTIN

• MUSIQUE ELECTRO

Reprise des séances le 13 et 20 octobre avec Johan DESMARIS pour une reconnexion avec ses instruments électroniques.

Les élèves de maternelle ont ensuite présenté une partie du potentiel de ces instruments aux CP qui ont pu, à leur tour, expérimenter.

Merci Johan pour cette belle proposition hors du temps !



• CIRQUE



Avec plusieurs classes de la Vallée, dans le cadre du projet du Réseau Rural des écoles de la Vallée Verte, nous nous sommes rendus à Annecy le 13 octobre pour assister ensemble au spectacle de cirque de la compagnie Gruss.

Des étoiles plein les yeux, nous sommes revenus à l'école avec l'envie de faire « tout pareil ». Toute l'année nous avons été animés par ce projet. Chacun s'y est essayé grâce au matériel prêté par l'U.S.E.P. :

« Je peux », « Mais ça... je crois que je ne peux pas », « Mais j'essaie », « T'as vu comme je le fais bien ! »

Nous avons beaucoup ri et ce projet a été très fédérateur et a développé l'entraide et la bienveillance entre les élèves.

Merci aux enfants pour le beau spectacle qu'ils nous ont proposé en fin d'année.



• LA GRANDE LESSIVE

L'étape 1 de ce projet artistique s'est déroulée le 19 octobre avec pour thème « Avec ou sans eau »

Pour l'étape 2, les élèves ont créé sur le thème « faire des bulles »



• LIRE ET FAIRE LIRE

Un grand merci à l'association et aux lectrices qui interviennent dans notre école et permettent aux enfants de s'évader au travers de leurs lectures.

A l'école de Villard - Luc FORTIN

• MÉDIATHÈQUE

Nous avons pu à chaque fois bénéficier de lectures de qualité et les élèves ont pu choisir deux livres pour revenir à l'école et alimenter la bibliothèque de la classe.

Une fois en classe, les élèves présentaient leurs livres et expliquaient leur choix, afin de donner aux autres envie de les découvrir à leur tour.



• LE SKI DE FOND

Cette année, malheureusement une seule séance a été possible sur les 9 prévues initialement. La neige a fondu trop vite...

• LA NATATION

Du 10 au 21 juin, nous sommes allés à la piscine de Boège. Un grand merci aux parents agréés pour leur aide et leur soutien et un grand merci aussi au personnel pour son accueil.

• ORIENTATION

Le 3 mai, les MS-GS sont partis à la rencontre d'autres classes de maternelle de la Vallée pour participer à des courses d'orientation à Habère-Lullin proposées par l'U.S.E.P.

• CINÉMA

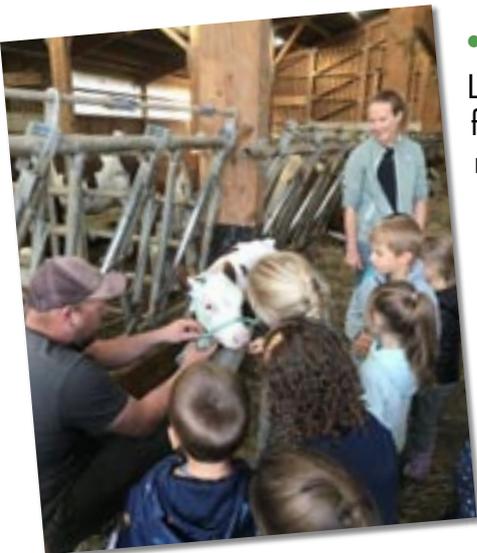
Les CP sont allés voir le film de Charlie Chaplin projeté au cinéma la Trace avec la classe des CE1-CE2 de Burdignin, et ils ont poursuivi leur découverte du personnage en se rendant au musée Chaplin le 7 juin 2024 à Corsier-sur-Vevey. Le musée les a accueillis avec un film retraçant l'histoire de Charles Chaplin. Puis, l'écran est remonté et ils ont pu entrer dans les décors des films de Chaplin.



A l'école de Villard - Luc FORTIN

• VISITE À LA FERME POUR LES MS-GS

Les MS-GS se sont rendus le 10 octobre à la ferme de Lucie à la GRUAZ pour découvrir ou redécouvrir les différents animaux qui y vivent. Ils ont observé particulièrement les veaux et pu mesurer Ursula qui venait de naître. Ils sont retournés la voir au printemps pour constater sa belle croissance et la comparer à la leur entre ces deux dates. Elle a gagné haut la main ! Pourtant les enfants pensaient avoir bien grandi !



• PLANTATION D'UNE HAIE

Les CP ont accepté l'invitation de Julien Saillet à participer à la plantation d'une haie le long de la route des prés :

- pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur afin de lutter contre les périodes trop chaudes ;
- pour transformer le gaz carbonique en oxygène dont nous avons besoin pour respirer
- pour tenir le terrain grâce à ses racines et lutter contre l'érosion,
- pour offrir un abri à certains animaux contre les prédateurs et nourrir les oiseaux avec les baies.



Intercommunalité

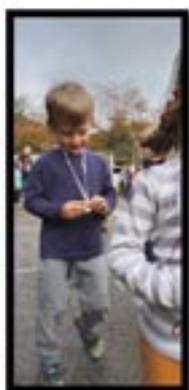
Ecole maternelle de Boège 2023-2024

Une année pleine de projets avec pour thématique le VOYAGE AUTOUR DU MONDE



Octobre 2023

Le cross de l'école maternelle a eu lieu au stade de Boège, ambiance festive, médailles et goûter des champions



Projet Langues vivantes

Pour voyager il faut s'immerger dans la culture des autres pays. L'école maternelle et le collège de Boège ont travaillé en partenariat autour des langues vivantes. Ainsi les élèves de 4^{ème} du collège sont venus tout au long de l'année enseigner l'anglais et l'italien aux élèves de maternelle autour de deux thèmes porteurs pour les petits : les animaux et les couleurs. Un projet très riche et motivants pour tous.



Cuisine du monde

Pour parfaire le voyage les élèves ont cuisiné des recettes du monde entier sous forme d'ateliers cuisine. Un livre de recette a ensuite été réalisé.

Les parents ont été invités à déguster les plats.



Ecole maternelle de Boège 2023-2024

Recette du gâteau de manioc (réunionnais)

Ingrédients :

- 1kg700 de manioc
- 75g de beurre
- 125g de sucre de canne
- 2 œufs
- un peu d'arôme de vanille

Recette :

- éplucher le manioc
- râper les morceaux de manioc et mettre dans un saladier
- ajouter les deux œufs et mélanger
- ajouter le sucre et la vanille
- beurrer un moule, y verser la préparation
- enfourner à 180 degrés pendant environ 30/35 (surveillance régulière en fin de cuisson)
- Le gâteau est cuit quand il est doré et que rien n'accroche quand on plante un couteau.
- Laisser refroidir avant de déguster.



Kalawang (salade de mangue verte)



Ingrédients : mangues vertes



Préparation :



1/ éplucher la mangue.



2/ avec l'économe, réaliser des lamelles de mangues.

3/ couper chaque lamelle en deux morceaux.

4/ mélanger les morceaux de mangue verte dans la vinaigrette.

Capsules vidéo

Les parents, familles des élèves ont joué le jeu du voyage et nous ont fait parvenir des cartes postales et des vidéos du monde entier, permettant ainsi aux élèves de découvrir la géographie et les façons de vivre ailleurs.

Plus de 100 cartes postales ont été reçues et des dizaines de vidéos.

Juin 2024 : le spectacle autour du monde

Le grand spectacle de fin d'année a permis aux parents de voyager ! les enfants leur ont permis de découvrir les cinq continents. Effets spéciaux et animations sonores en prime !

**SPECTACLE
VENDREDI
14 JUIN**

**Salle culturelle
de Boège**

**18h00-
19h15**

**19h30-
20h30**



Vie Associative

A.C.C.A.

(ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE VILLARD)

L'A.C.C.A. de Villard compte, pour l'année 2024, 37 adhérents.

Les membres du bureau: COSTAZ Yann (Président), JACQUES-VUARAMBON Franck (Vice-Président), JACQUES-VUARAMBON François-Xavier (Secrétaire), JACQUES-VUARAMBON Didier (Trésorier), MOUTHON Franck et GIRAUD Romain

Le garde-chasse particulier : MOUTHON Nicolas

Sur la commune de VILLARD, les jours d'ouverture de la chasse sont les suivants :

Jedi toute la journée, samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 13h.

La fermeture de la chasse sera le 19 Janvier 2025.

L'application CHASSECO créée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie à destination de tous les usagers de la nature permet à tout détenteur d'un smartphone de se localiser et de connaître instantanément les jours de chasse et les zones non chassées sur toutes les communes du département, sur fond cartographique :

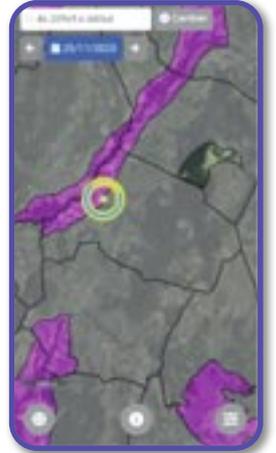
<https://www.chasseco.fr/>

Cette carte est aussi consultable sur le site de l'Administration Préfectorale

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/ Environnement-risques-naturels-et-technologiques/ Chasse- peche/Chasse-et-securite>

Pour toutes questions ou pour nous informer des manifestations sur le territoire de la commune, vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : acca.villard@gmail.com

François-Xavier JACQUES-VUARAMBON



Vie Associative Villard en Fête



En avril, notre association a réalisé la troisième édition de la bourse petite enfance dans la salle des fêtes de Saxel.

Puis, en juin, toute l'équipe des bénévoles a permis l'organisation des 10 ans de l'apéro concert. Malgré le temps frais, la chaleur était bien présente grâce aux groupes et à leurs prestations endiablées.



La bourse à la petite enfance d'automne a rencontré un franc succès. De nombreux bénévoles sont venus nous aider à mettre la vente en œuvre et beaucoup de visiteurs ont passé la porte de la salle pour faire leurs emplettes. Les bonnes affaires étaient au rendez-vous !

Villard en Fête

La visite du Père Noël
et ses fameux tours de calèche
le dimanche 22 décembre.



Nouveauté 2025 qui permettra
de réunir toutes les générations :
un grand concours de belote,
le dimanche 9 mars.
Venez nombreux !

**Nos prochaines animations sont d'ores et déjà
programmées. A vos agendas !**

Si vous avez des propositions pour de nouvelles animations ou que le milieu associatif vous attire, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et, pourquoi pas, à rejoindre notre équipe de bénévoles. Bonne humeur assurée !

Pour nous contacter : par mail, villardenfete@yahoo.com ou par téléphone : 06 32 07 19 59.

A très vite pour d'autres beaux moments de convivialité !

Solveig BARD

Vie Associative Les Narcisses



Ça bouge en Vallée Verte pour l'EAM Les Narcisses APEI de Thonon et du Chablais...

Un grand Bravo aux enfants de l'école de Villard-Burdignin et aux Collégiens de Boège, à l'équipe enseignante et aux parents donateurs pour ce beau moment partagé avec les résidents de l'EAM Les Narcisses, à Philippe de l'association les Ardrets et à notre animatrice sportive, qui ont fait une initiation aux joëlettes et une sensibilisation auprès des élèves de 3^{ème} du Collège de Boège pour la préparation du cross.

Chaque établissement a donc organisé un cross solidaire au profit de L'APEI de Thonon et du Chablais.



Joanne QUINDOS
Directrice

Vie Associative

VILLAR'OSE



Dimanche 6 octobre, l'association Villar'ose organisait sa 5^{ème} édition de la marche rose sur le plateau de Plaine Joux dans le cadre de la campagne nationale d'Octobre Rose.

On peut dire que cela a été un succès car l'évènement a réuni près de 500 participants, tous mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein. L'évènement a débuté sous une fine pluie matinale, rendant les premiers kilomètres un peu humides, mais n'entamant en rien l'enthousiasme des marcheurs. Heureusement, le ciel s'est rapidement dégagé, offrant même quelques éclaircies en milieu de journée.

Deux marches étaient proposées, une de 9km pour les plus courageux et une de 4km pour permettre aux enfants de participer d'autant plus qu'une surprise (des animaux peints sur des planches en bois et cachés) les attendait le long du parcours pour les motiver.



Après l'effort, les participants ont pu partager un moment convivial autour d'un repas chaud, de hot dog et de crêpes sucrées. Une tombola a permis de donner 26 lots offerts par des commerçants de la Vallée Verte et de la région.

Cette journée fut non seulement une réussite en termes de participation, mais aussi un bel hommage à la solidarité et à la sensibilisation pour une cause si importante.

Les bénéfices de cette journée seront reversés à des associations locales qui œuvrent pour le bien-être des personnes atteintes du cancer du sein ou en rémission.

Un grand merci à tous les donateurs, les bénévoles, et les participants.

Nadia Piantoni - Présidente

Vie Associative

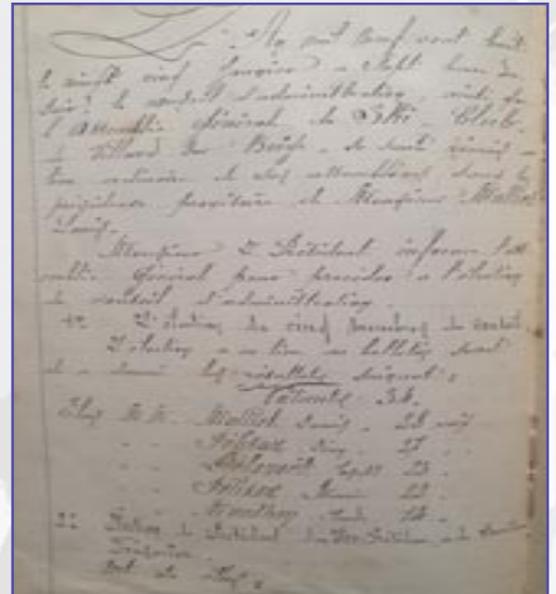
SKI-CLUB DE VILLARD

Ajoutons une page à notre histoire commune

Ajouter une page à notre histoire, c'est le sens de cet article autour de la mémoire patrimoniale.

Année 1907/1908

Une poignée de Villardants forme le premier conseil d'administration d'un club sportif appelé Ski club (image du livre d'or). A ce jour, le club le plus ancien de France avec le Montgenèvre.



Un ancrage historique : Le livre d'or du ski

Nous pouvons remarquer dans les statuts de l'époque que le Conseil d'administration se donne 3 objectifs :

- propager le goût du ski
- établir des relations amicales et solidaires entre ses membres
- organiser des excursions et des concours sportifs



SKI-CLUB DE VILLARD

De quel ski parle-t-on à Villard en 1900 ?

Un peu d'anthropologie

Le ski que nous appelons aujourd'hui « alpin » nous vient du grand nord.

C'est par le métissage et la rencontre des cultures de l'Oural, de la Finlande et de la Scandinavie en général où les chasseurs, les éleveurs et les militaires se déplacent sur de longs patins de bois et permettent une longue glisse d'importance vitale dans ces immenses espaces.

En Haute-Savoie

Initialement pratiqué à des buts de portage il est associé très vite aux alpages bovins.

Ce sont les militaires et plus précisément les Chasseurs alpins qui introduisent véritablement la pratique du ski. Il est inconnu en Vallée verte jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle. Le paysan alpin ne connaît pas le ski. Il pratique une mécanique spatiale caractéristique : il porte en montant et il glisse ou fait glisser en descendant, sac tyrolien, hotte, bête de somme ou de bât (Paul Guichonnet 1980). La glisse est utilisée pour descendre avec des traîneaux ou bequets en patois ou des branchages du foin, du bois ou des passagers.

Il est modernité à Villard dès 1907, puisqu'il transforme l'univers du paysan alpin qui vit un changement radical de mœurs. Le ski devient plaisir !

L'anthropologue Charles Amourous

Les habitants de la Vallée Verte essaient ces drôles de planches de frêne qui sont ramollies à l'eau bouillante et se dirigent avec un long bâton. Les premières carres apparaissent en 1928. Les uns en font un usage utilitaire et d'autres...

Dès 1921, un petit groupe de chevrons se donne rendez-vous pour se « tirer la bourre » sous forme d'une course de ski de fond et de vitesse.



On peut reconnaître à droite au sol Fernand Condevaux, puis Edmond Dufourd, en 4 Hudry Louis en 11 Joseph au capitaine en 17 François Dufourd ;
Maintenant à vous !

Dès les années 30, on remarque une femme dans les sociétaires et quelques épreuves ajoutées au concours : le bob et la luge.

Les années noires de la période 1939/1945 verront ces skieurs aguerris, sur des douves de tonneaux se mettre au service de la Résistance locale pour contribuer implicitement au transfert de message, à la récupération des armes parachutées sur les massifs locaux, aux Moises, sur le plateau de Plaine Joux, à la pointe des Brasses. Il fallait de grandes compétences pour s'adapter aux contraintes du terrain avec ce matériel peu élaboré !

Ce sont d'ailleurs ces qualités qui feront les grands skieurs de l'épopée des années 1950/1960.
Nous avons là un véritable...théâtre sportif

SKI-CLUB DE VILLARD



Sur cette photo prise dans les années 1948/50

Peut-être ???

A partir de la droite : Paul Costaz Bajolet, Robert Mouthon, Charles Dufourd, Michel Dufourd, Jeanne Dufourd, Edgar Chevallay, Pierre-Louis Dufourd, René Chevallay et René Vuarambon

Le matériel a un peu évolué et la vitesse s'accroît : 2 bâtons c'est mieux pour l'équilibration et sur certains ski les premiers carres qui permettent de garder une trajectoire. Pour aller plus vite, un peu de cire d'abeille ou de bougie fondue sur les semelles ou plus tard, de la paraffine pour graisser les skis.

Les Concours de ski ont lieu aux Chantis, à la sortie « du Villard » après « chez Desjacques ».

Attention, pas de piste large ! Pas de balisage, pas de repères !

Une seule et unique trace quel que soit l'environnement : sapinière, coupe de bois, labours...

Uniquement la largeur de 2 longueurs de ski laissées à la montée en damant !

Oui, oui... vous avez bien lu !

La semaine précédant le concours, tous les valides de Villard évidemment skieurs, enfants, jeunes et moins jeunes se retrouvent dans une ambiance hivernale et conviviale pour damer, tasser la trace de descente.

Un joli dénivelé, pour un parcours varié et périlleux ! Et les mots sont faibles !

L'itinéraire débute du Replan de Villard, plonge en direction du chemin des Granges, les Crozats et enfin la longue descente sur les Chantis en position de recherche de vitesse ou l'œuf tout juste mise au point par Jean Vuarnet en 1960 à la descente olympique de Squaw Valley.

Il faut s'affranchir de 2 passages de route !

Celle des Crozats puis celle des Noyers qui sera agrémentée dans les années 1960/1965 d'un joli tremplin de bois qu'il fallait négocier avec savoir-faire technique mais aussi une prise de risque ! Attention à ceux qui ne décollent pas assez loin, la réception sur le plat de la route ébranle le corps et l'esprit !

Le gagnant sera celui qui déjouera tous les pièges de l'itinéraire et qui avec suffisamment d'audace prendra les risques nécessaires pour juguler ses peurs et accepter la vitesse 80 à 90 km à l'heure (Au dire des anciens...devenus témoins)

Seraient-ils blagueurs ?

Oui il faut freiner le moins possible, laisser la trace parfaite dans l'espace, c'est de la descente, sans casque évidemment !



SKI-CLUB DE VILLARD

Attention au malheureux qui se laisse dérapier au détour d'un virage quand les jambes commencent à brûler, c'est le fracassement de tête contre le tronc assuré !

Quelques-uns arrivent en bas, le visage brûlé, la peau griffée par l'écorce, parfois plus !

Le départ a lieu au Replan de Villard, près du chalet « Chez Nestor », une institution pour l'accueil des concurrents qui arrivent avec leurs skis de 2m20. Et s'ils étaient trop longs, ils étaient sciés.



Tout d'abord, on mange !

La cuisinière est si belle dira Jean-Claude Condevaux, que je ne vois qu'elle et je perds mes moyens !

Une soupe, des pâtes, des saucisses, de la purée et bien sûr on boit un coup.

Le dossard sur le dos, on attend le moment du départ. Pas de chronomètre, encore moins de cellules ...mais un départ défini sur papier avec heure et minute : par exemple dossard 1 partira à 13h, dossard 2 à 13h02...

C'est avec un réveil ou une montre gousset que l'on gère le timing !

Les anecdotes ne manquent pas : Amédée Dufourd dit Médé à Bitolle est juge au départ, mais...la montre est enrayée, impossible de faire partir le concurrent. Un skieur descend à l'arrivée pour dire au juge que le premier coureur partira 15mn plus tard, ce qui laisse le temps à tout le monde de prendre un petit remontant !



SKI-CLUB DE VILLARD

A l'arrivée, ambiance guinguette, musique, vin chaud, vente d'insignes pour le Ski Club
Parfois, les contrôleurs de porte oublient leur engagement ou le coureur s'arrête pour une envie...ils sont là tout d'abord pour s'amuser !

Les plus fins skieurs se distinguent Michel Dufourd, Edgar Chevallay, les Pugins et Compagnie. Ils savent laisser aller les skis et ...sauter !

Et en 1962 un jeune de Villard, Georges Berthet, militaire s'élanche sur la piste, encore plus technique, avec une portion en « chable » c'est à dire un couloir tracé en forêt pour descendre le bois jusqu'en plaine, d'une largeur de 2m, aucune technique, mais il est Champion militaire de cross-country, il est physique, impétueux, fougueux, il gagne à la surprise de tous !

Et d'aucuns de se targuer d'erreur de chronométrage !

En effet, le champion de France, le fameux Jean Berthet originaire des Gets est battu !

Crime de lèse-majesté !

On ne reviendra pas sur sa victoire, il a réellement pris des risques ! Et il sera félicité comme il se doit à la remise des prix qui est un réel moment de rencontre intergénérationnel.

On se retrouve au bar « Chez Coste » vers 17h.

Chaque concurrent recevant un lot, le premier une paire de ski, les Ikory de chez Duret très prisés, un vase de Sèvres, des estampes et parfois de l'argent en espèces et jusqu'au dernier n'ayant pas démerité, qui se voyait gratifié d'un saucisson.

A partir de 1964, la piste des Chantis sera jugée trop dangereuse, le concours sera déplacé sur Gueudenet avec l'arrivée sur la route de Bogève. Toujours du chable, toujours des sapinières mais pas de routes.

Et cette même année, se développera le premier téléski à Habère Poche qui ouvrira les portes de la future station.

La génération des enfants nés après 1950 pourra bénéficier d'accès au ski grâce au ski club de Villard qui développe son apprentissage et sa coopération avec l'école.

Le ski scolaire est né, pour une plus grande équité.

Mais c'est une autre page de notre histoire commune qu'il faudra ouvrir et qui mettra à l'honneur la réussite au niveau régional et national des petits Villardantes et Villardants et l'ouverture vers d'autres pratiques de glisse notamment le ski nordique.

Bibliographie

Sociologie et L'anthropologie 1966 Marcel Mauss

De la vie des Alpes aux stations de ski 1990 Charles Amourous

Histoire locale, les sources du ski Paul Guichonnet

Mémoire locale

Documents et illustrations

Photos de collections personnelles : Gilda Dufourd, Jean-Claude Condevaux

Illustration de Félix Meynet



Vie Associative

APE Villard - Burdignin



Pour l'année scolaire 2023-2024, les parents et les enfants ont encore bien œuvré pour proposer des animations qui ont rencontré à chaque fois un franc succès et que nous reconduisons chaque année. Les fonds récoltés ont permis de financer les projets de sorties des enseignants : cirque Arlette GRUSS, stages de ski de fond et de pistes, télémark, musée Chaplin's World pour les CP/CE1, séances de cinéma pour toutes les classes.

Durant l'année scolaire qui s'est écoulée, nous avons organisé les manifestations suivantes : fête de la Maude, boom d'halloween, marché de Noël, vente de gâteaux tous les 1^{er} vendredis du mois, course d'orientation, bistrof'concert, vente de fleurs et plants, kermesse.



Nous tenons à remercier les mairies de Villard et de Burdignin ainsi que le SIVU pour leur soutien (subventions, prêt de salles, de matériel...), les personnes qui nous aident lors de nos manifestations (prêt du pressoir, dons de pommes, exposants du marché de Noël, dons de produits locaux...), les enseignants, et enfin les parents d'élèves qui participent activement au bon fonctionnement de l'association.

Les évènements à venir :

- Marché de Noël à l'école de Burdignin : Samedi 7 décembre 2024 de 10h00 à 17h00
- Course d'orientation Plaine Joux Les Brasses : Samedi 10 mai 2025 à 9h30
- Vente de fleurs et plants à l'école de Villard : Samedi 17 mai 2025 de 9h à 17h00
- Kermesse des écoles à Villard : Samedi 28 juin 2025

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : apevibu@gmail.com et suivre nos actualités sur les réseaux sociaux :



Instagram



Facebook



Vie Associative

Rénovation de la table d'orientation de MIRIBEL

La table d'orientation de Miribel a subi les outrages des bâtons de randonnée et son plexiglas faisait grise mine, après 10 ans de bons et loyaux services.

Sur une idée et la bonne volonté de 2 volontaires, JM et JB, la commune a acquis une nouvelle plaque de plexiglass qu'elle a confiée à nos deux complices.

Ceux-ci l'ont transportée, découpée sur place pour qu'elle soit parfaitement adaptée à la table avant de la mastiquer pour éviter l'infiltration d'humidité qui troublerait sa vision et ferait les frais du gel.

Ils sont même allés à installer un fléchage pour que tout à chacun puisse contempler ce magnifique panorama commenté.

Un grand merci à eux deux, profitez-bien de ses indications et prenez en soin.



Nouvel arrivant



DETOX

après les Fêtes !!
Voici quelques idées recettes...

Smoothie détox pommes, kiwis, céleri, menthe, miel et épices

Ingrédients pour 2 pers.

- 2 pommes
- 2 kiwis
- 1 cuillère à café de jus de citron vert
- quelques feuilles de céleri
- quelques feuilles de menthe
- 6 glaçons
- 4 cuillères à café de miel
- 1 tour de poivre noir
- 1 belle pincée de curcuma

Préparation : 10min

Lavez à l'eau claire tous les fruits et herbes. Pelez les pommes et les kiwis. Mettre tous les ingrédients dans un blender et mixez. Répartissez dans les verres. Dégustez bien frais.



Jus détox : mandarine, carotte, citron, gingembre et miel

Ingrédients pour 1 litre

- 12 mandarines
- 1 citron
- 250 g carotte
- 1 c à s miel naturel
- 1 c à s gingembre sec
- 400 ml eau pure

Préparation : 15min

Épluchez, lavez et coupez les carottes 🥕. Mettez les dans une casserole et rajoutez l'eau. Faites bouillir 15 mn. Ensuite broyez les finement.

Rajoutez les mandarines, le gingembre, le miel et re broyez bien.

Filtrez le mélange et pressez au même temps en utilisant une passoire.



Jus d'ananas au gingembre et au tilleul

Ingrédients pour 4 pers.

- 1 ananas
- 50 g de fleurs séchées de tilleul
- 20 g de sucre cassonade
- 1 c. à café de gingembre frais râpé
- 2 feuilles de tilleul

Préparation : 10min

Portez à ébullition 1 litre d'eau avec les fleurs séchées de tilleul et laissez infuser 10 minutes.

Coupez le plumet et le pied de l'ananas. Retirez l'écorce. Détaillez la chair en morceaux.

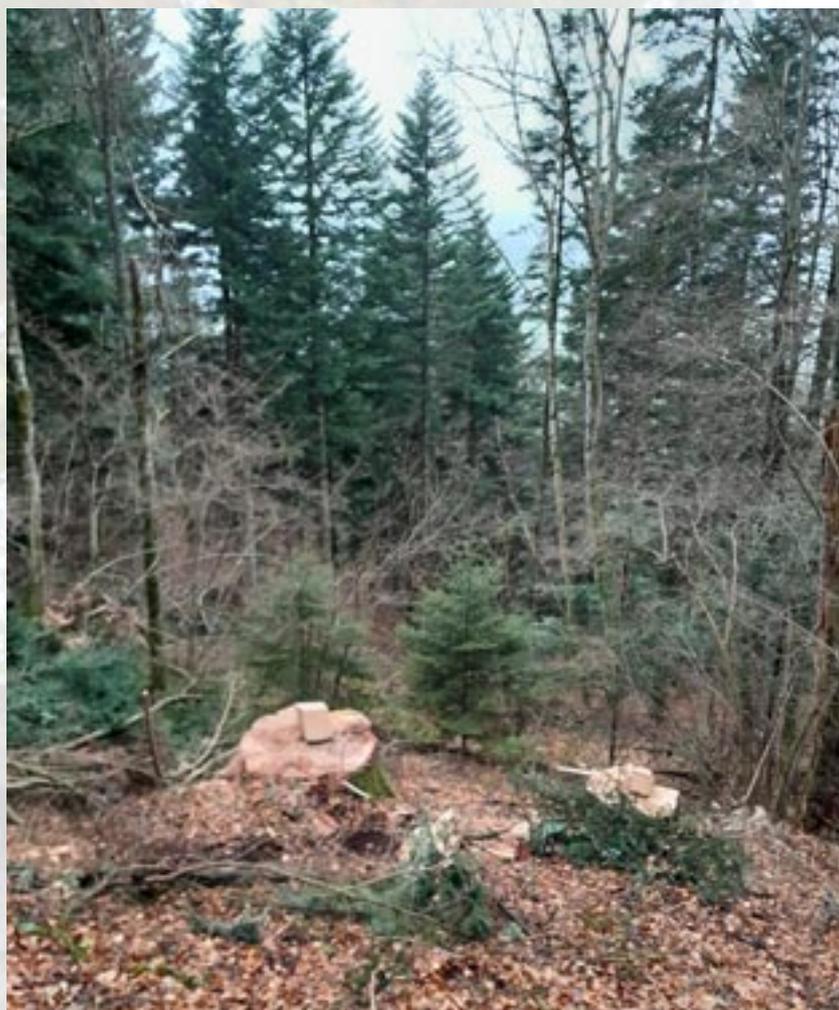
Lavez les feuilles de tilleul.

Mettez l'ananas avec l'infusion de tilleul et les feuilles, le gingembre râpé

et le sucre dans le bol d'un blendeur. Mixez. Réservez au frais jusqu'au moment de servir.



Message de la forêt à ses administrés



Tout ceci doit se faire en souplesse, car je suis attachée à mon ambiance forestière et souffre de plus en plus des effets du dérèglement climatique. De plus, j'assure votre protection en régulant le régime hydrique, en retenant les pierres, la neige, mais aussi en abritant de nombreuses espèces tant animales que végétales.

Pour conclure, je suis essentielle en de nombreux points et mon entretien au sens large est gage d'une partie de l'affection que vous portez à votre environnement au quotidien...

N'hésitez donc pas à me rendre visite, mais s'il vous plaît respectez-moi : ce que vous apportez repart avec vous !



